

**GENOCIDE HUTU DE 1972 : Jusqu'à quand le silence<sup>1</sup> ?**

Par Pasteur Nshimirimana

Au moment où nous commémorons le 34<sup>ème</sup> anniversaire du génocide contre les Bahutu du Burundi, beaucoup de questions sans réponses demeurent. Dans un monde civilisé, comment s'est-il fait que des milliers d'êtres humains aient tragiquement disparus dans le quasi indifférence de leurs semblables ? Ce samedi 29 avril 2006, nous allons rendre hommage à nos défunts, victimes de la barbarie humaine. Nous nous associerons aux autres pour aller se recueillir aux jardins des disparus quelque part dans le monde, sur une terre qui n'a pas englouti les nôtres, mais tout simplement parce là-bas, l'être humain est sacré . Notre tristesse ne s'apaisera pas. Elle restera la même parce que quelque part dans les marais du Burundi, le long de la rivière Ruvubu, de la Mubarazi, de la plaine de l'imbo et ailleurs sur tout le territoire du Burundi, les bêtes seront entrain de brouter de l'herbe fraîche qui aura poussé au dessus de nombreuses fosses communes non loin de là où sont entassés des centaines de milliers de cadavres de burundais. A Buterere, banlieue de la capitale Bujumbura, des bâtisses ont poussé comme des champignons sur les restes de nos frères et soeurs, y ensevelis sans dignité. Ce jour du 29 avril, l'Etat burundais et ses habitants n'observeront aucune minute de silence pour la mémoire de plus de 200.000 âmes de nos compatriotes, nos semblables, disparues 34 ans plutôt sous les balles, baïonnettes de l'armée burundaise et bambous aiguisés des milices de la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore (JRR en sigle)

Pourquoi, bon sang, cette conspiration du silence qui encore aujourd'hui jette le voile sur ce drame ? Ce génocide ? A travers cette réflexion, c'est notre façon de contribuer à éclairer l'opinion comment la machine étatique a orchestré ce drame dans l'indifférence quasi généralisée et comment son idéologie génocidaire a triomphé sur la vigilance des hommes libres. Comment sortir sérieusement de ce mutisme et agir. Agir pour que le silence longtemps entretenu autour de ce drame soit définitivement brisé, pour que la banalisation et le négationnisme de ce mal soient combattus et pour qu'enfin les responsabilités de ce carnage soient identifiées et les responsables jugés.

**Le génocide de 1972 au Burundi et son contexte.**

Pour comprendre ce contexte, il nous faut interroger et nommer les faits. Il faut aussi comprendre les événements en cours durant la période concernée. Briser le non-dit, s'inscrire en faux pour une certaine simplification de l'histoire qui invite le peuple burundais à l'oubli « Ngo intibagira ntibana », « pour une bonne cohabitation, fermer les yeux sur les atrocités, sur un passé douloureux... !)

Ceci dit, il n'est pas nécessaire ici de donner encore une fois la définition de la notion de génocide. Elle est clairement explicite dans les conventions et autres rapports et écrits appropriés. Simplement un rappel de certaines composantes de cette définition s'impose pour cadrer notre réflexion. Il s'agit de rappeler à notre lecteur que le génocide est un crime d'Etat, que les organisateurs/planificateurs appartiennent toujours ou sont membres d'un groupe dominant. Dans le cas du Burundi, pays dont il est question ici, toute confusion doit être levée en précisant que le fait qu'un groupe soit minoritaire en terme numérique ne l'a pas empêché de contrôler tout l'appareil de l'Etat et avoir ainsi un accès prépondérant aux ressources

---

<sup>1</sup> En 1989, l'auteur et ses amis ont été traités de fous, de révisionnistes parce qu'ils avaient bravé l'interdit en organisant une prière en mémoire des victimes de ce génocide. Deux plus tard, un groupe de jeunes gens à l'Ouest du Burundi ont osé faire le deuil sur la place. Ils se sont rasés les cheveux comme la coutume du pays l'exige.

essentielles du pouvoir. Et Benjamin Whitaker<sup>2</sup> d'éclairer davantage nos propos en précisant que ce « genre de crime est commis de sang froid, sur un ordre donné délibérément par les détenteurs d'un pouvoir politique despotique (...) ». Point alors n'est besoin de nommer les faits, les rappeler et dire qu'en 1972 et durant les années antérieures, le Burundi est sous un régime dictatorial avec un Parti-Etat, l'UPRONA, caractérisé par une confusion totale entre le pouvoir politique et le parti. Chaque homme « fort » du régime doit avoir un rôle prépondérant au sein de cet appareil de propagande qu'est le Parti-Etat, le chef de l'Etat s'autoproclamant de facto le chef du Parti.

Le despotisme est à son apogée. D'une part, la purification ethnique au sein du pouvoir opérée dès le lendemain de l'indépendance a atteint son paroxysme en 1972. Le pouvoir est exclusivement aux mains de l'élite Tutsi, avec une dominance Hima, sous clan tutsi avec un capitaine à la tête, Michel Micombero<sup>3</sup>. Les quelques éléments hutus au sein de l'armée ne font pas le poids. Le contrôle des médias, celui de la diplomatie est assuré par des hommes du pouvoir. Il n'est pas inintéressant de rappeler qu'une partie de l'élite, majoritairement hutu, dont des élus, avait été massacrée en 1965. D'autres cadres du pays, hauts officiers de l'armée et cadres civils, exclusivement hutu, avaient été aussi exécutés en 1969 après une parodie de justice dont personne ne saurait dire actuellement où sont gardés les procès verbaux des jugements y relatifs.

Il n'est pas superflu, encore moins intéressant de rappeler que nous sommes dans un contexte très particulier où la guerre froide bat son plein. Les puissances, garants d'un certain ordre mondial, s'intéressent peu à ce qui se passe au Burundi et donc, l'outil de propagande n'a pas de difficultés à se déployer et à produire les faits escomptés : désabuser l'opinion internationale.

Parallèlement, le Burundi compte une grande masse populaire non scolarisée et faiblement politisée, un aspect qui aura son importance dans la manipulation de l'information à l'intérieur du pays.

Le 28 avril 1972, la veille de la date fatidique, le chef de l'Etat a dissout son gouvernement. Il est désormais le seul maître à bord avec ses lieutenants et idéologues. Dans la foulée, le monde apprendra que des assaillants ont attaqué des populations Tutsi dans Rumonge, le sud du pays et comme un effet de boule de neige, c'est l'hécatombe dans tout le pays.<sup>4</sup>

Dès le 29 avril 1972 le Burundi sombrera dans l'horreur. La chasse à l'homme se mettra en action. A base des listes pré-établies, des étudiants des écoles secondaires et de l'Université seront arrêtés et exécutés dans la foulée. A travers le pays et dans les administrations, hommes, femmes, enfants, commerçants et de simples paysans, fonctionnaires de l'état,

---

<sup>2</sup> United Nations Economic and Social Council Commission on Human Rights  
Sub-Commission on Prevention of Discrimination and Protection of Minorities  
Thirty-eighth session, Item 4 of the provisional agenda, E/CN.4/Sub.2/1985/6 2 July 1985

<sup>3</sup> Nous rendons attentif au lecteur pour ne pas tomber dans la globalisation. Une mise au point est ici nécessaire pour rappeler qu'il ne s'agit pas de l'ethnie tutsi qui a commis le génocide mais le pouvoir dominé par les éléments issus de cette ethnie.

<sup>4</sup> Pour ceux qui ne connaissent la géographie du Burundi, la localité de Rumonge se situe à l'Ouest au bord du lac Tanganyika. Il est alors intéressant que spontanément, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest en passant par le centre, les forces du mal, l'armée et les milices étatiques se mettent en action en procédant aux arrestations à base des listes préétablies.

militaires, homme et femme de l'église seront arrêtés, torturés et exécutés, parfois enterrés vivant dans des fosses communes par la seule faute d'être nés Hutu<sup>5</sup>.

### **Silence. On tue !**

Ce sera l'attitude quasi générale de la communauté du monde civilisé. Alors que le crime battait son plein dans ce pays, il fallait légitimer le drame parce que quelques hommes, des expatriés sans doute, contraints de quitter l'enfer burundais, avaient été témoins du drame et pouvaient témoigner, raconter. Entre alors en action les outils du pouvoir, la diplomatie en tête. La communauté internationale tombera alors dans ce jeu, savamment orchestré. Elle se fera désabusée jusqu'au bout. L'histoire retiendra que les ambassadeurs et autres émissaires de l'état burundais sillonneront le monde pour justifier « l'injustifiable » c'est-à-dire le crime de génocide en cours. Le gouvernement déploiera ses émissaires partout dans le monde mais l'intense activité s'observera plus particulièrement auprès des Nations Unis, en Belgique, chez l'ancien maître et en Afrique. S'agissant de ce continent, tout était gagné à l'avance quand on sait les amitiés qui liaient Michel Micombero, président du Burundi de cette époque et Mobutu Sese Seko, président du grand Zaïre. Au sein de la jeune organisation africaine « OUA » qui se cherchait et l'influence de Mobutu au sein de la communauté des nations africaine à l'époque, la propagande ne pouvait que réussir. Les réactions de l'OUA, celui de son secrétaire général de l'époque ne peuvent alors étonner personne et sont à comprendre dans ce sens. Le silence inquiétant a été celui de Paris face à un drame pareil, dans un pays francophone. Peut-on penser que la cause des bourreaux était déjà acquise? Une chose est certaine : la coopération militaire avec le Burundi battait son plein durant cette période qui couvre 1972.

### **Du statut de victime à celui de bourreau !**

Ce fut le résultat de cette entreprise macabre de désinformation. Les victimes deviendront vite des bourreaux. Pour bien étouffer le crime, il faudra salir les victimes. Ainsi, on verra la délégation de ce pays s'acharner à défendre qu'il n'y a jamais eu de conflit Hutu/Tutsi mais simplement une attaque de « malfaiteurs venus de l'extérieur ». L'ambassadeur de l'époque au Nations-Unies, s'emploiera pour nier l'existence même des Bahutu au Burundi. Au même moment, celui de la Belgique justifiait qu'« aucun problème d'ordre ethnique ou tribal ne se pose au Burundi ». Les commanditaires de ce génocide venait ainsi d'opérer un bon coup médiatique, celui de faire passer les victimes au statut de bourreau au sein d'une communauté internationale assez désintéressée par ce qui se passe au Burundi. Le travail de banalisation de ce mal par désinformation et désintoxication pouvait ainsi se poursuivre sans encombre.

A l'intérieur du Burundi, les commanditaires de ce génocide et leurs relais ouvriront beaucoup de fronts à la fois et la pilule ne sera pas difficile à faire avaler au peuple qui rappelons-le était sous l'emprise de la terreur du Parti-Etat. La radiodiffusion nationale du Burundi, dite « Voie de la révolution », -sans que personne ne précise de quelle révolution il s'agissait-, fera le reste. Des émissions incendiaire appelant à la traque de l'ennemi baptisé pour la circonstance « umumenja », « mulele », « inyankaburundi », « twa mujeri » se

---

<sup>5</sup> Un ami, ancien étudiant de l'Athénée de Bujumbura me racontera que vers début mai 1972 juste après le salut du drapeau, des camions militaires sont entrain dans la cour de l'école. Liste à l'appui, ils appelaient un à un, en commençant par ceux des classes supérieures. Ils étaient entassés, les uns sur les autres et ont été conduit vers une destination inconnue, peut être dans le camp militaire de Buyenzi. Il aura la vie sauve parce qu'il n'y avait plus de places dans les camions et profitera de la nuit pour s'évader. Cela se passera de la même manière dans toutes les écoles du pays

relayeront en alternance pour appeler à la traque<sup>6</sup>. Le pouvoir et ses sbires se garderont de prononcer le mot Hutu en tant que tel, mais pour les initiés, parler d'ennemi de la nation voulait dire Hutu. Il faut ici éclairer l'opinion que ces appellations de circonstances « *umumenja, quelqu'un qui a attenté à la vie d'un membre de la famille royale ou le roi* », « *mulele, homme de petite taille en rébellion au Congo contre le pouvoir central* », « *twa mujeri, de petites bestioles, laides* » sont une incarnation du mal. Pour les stratèges du pouvoir et de l'Uprona, il ne fallait surtout pas laisser s'accréditer l'idée qu'ils étaient des êtres appartenant à l'humanité. Le combat est ainsi facilité. Il n'y a pas de risque à ce que « le peuple » éprouve de la compassion parce que le combat contre le mal est de nature légitime !

Des actions et opérations dites « Kuvijira », « *faire la vigilance, mener la traquer, guetter l'ennemi* » seront menées et déployées à travers collines et marais. Toujours avec la même philosophie, il fallait traquer et combattre l'ennemi de la nation, donc « Inyankaburundi ». Les mouvements intégrés au Parti-Etat s'illustreront assez énergiquement dans ce travail. Ce sera plus particulièrement les milices de la JRR dite « INDARANGAVYE ou jeunesse révolutionnaire Rwagasore », qui brilleront par leurs cruauté et sauvagerie dans les massacres des populations hutu, ceux qui tentaient de fuir en l'occurrence. Pour maintenir la flamme de l'inconscience allumée chez les miliciens de la JRR, leurs mères regroupées au sein de l'UFB, autre mouvement intégré au Parti-Etat et les petits frères et petites sœurs baptisés « PIONNIERS » toujours par le même Parti, assureront les animations vantant les mérites du « héros », trois doigts en l'air, bras bien tendus. Le chef des bourreaux, Micombero, fut ainsi surnommé et chanté « Ntambwe yo mw'i Rohero, uwukwihanze uramuhanzura » qui signifie « le lion de Rohero, qui dévore quiconque lui résiste »<sup>7</sup>

### **Interdire le deuil, dénigrer les rescapés et les victimes pour mieux bannir la mémoire.**

Bafouer la mémoire des survivants pour bien les anéantir. Tel fut le travail minutieux et systématique des commanditaires de ce génocide, travail relayé par les milieux intellectuels et associatifs proches du régime en place. Est-ce par intérêt matériel qu'ils ont ainsi agi ou par pure conviction ? Nos avis sont ici partagés mais il y a lieu de s'inquiéter quand on assiste à une recrudescence de ce courant ici et là à travers le monde par des hommes et femmes qui se réclament dépositaires des idéaux de l'Uprona, 34 ans plus tard.

Comment procédaient-ils ? Par la terreur, l'intimidation et le traumatisme. Les orphelins furent systématiquement taxé de fils de l'ennemi de la nation « *umwana w'umumenja* ». Il ne fallait pas pleurer les morts, encore moins les évoquer. Par cette double négation, on se condamnait ainsi à une amnésie, à la négation de l'évidence. Plus question d'évoquer que telle personne a été assassinée. Non il faudra dorénavant se contenter d'évoquer qu'elle a été emportée par un Ouragan. « YATWAVE N'IKIZA ». Ne voyant pas son fils rentrer, ce père dira à qui voulait l'entendre qu'il « est parti avec les événements de 1972 », peut-être voulait-il dire que son enfant a été « emporté » par cette folie meurtrière ?

Il faut attirer l'attention du lecteur que le peuple n'est pas réduit ici à l'état d'ignorant ou d'inconscient. Loin de là. Il faut simplement comprendre son attitude dans le contexte du

<sup>6</sup> Le ton a été donné le 30 avril 1972 vers 9 h00, lorsque le célèbre journaliste Mutana Athanase, annonça à l'attention de la population que les ennemis de la nation ont attaqué le pays la veille et que celui qui fut le roi du pays a péri dans les combats.

<sup>7</sup> Des populations Hutu ont été pris au piège ce mécanisme. La participation aux opérations de traque était obligatoire. Il n'était pas certain de rentrer chez soi vivant. Beaucoup d'entre eux ont été exécuté après la sale besogne de traque. Ensuite qui fallait-il traquer qui ? Le symbole du mal en d'autres terme le hutu qui tentaient de fuir. Voilà la réussite macabre des idéologues du Parti Uprona.

moment. Ainsi, un public qui a peur est en situation de réceptivité passive. Ne fut-ce qu'une question de sauver momentanément sa peau, il admet plus facilement l'idée qu'on veut lui inculquer. Dans tous les cas, nous sommes en pleine négation du crime et du génocide. Aux uns et aux autres de ne pas penser qu'il s'agit d'une simple opinion mais la continuation d'un génocide.

### **Aucun détail n'a été négligé.**

Tout a été bien organisé jusque dans les détails : planifier, exécuter, légitimer par le mensonge et le dénigrement, pérenniser la terreur. Les morts ne parlent plus, il faut s'occuper des rescapés. Culpabiliser ceux de l'intérieur et dénigrer les exilés. Il faut les accuser, les salir et si besoin les rendre responsables de leurs propres malheurs, bref les réduire au néant. Il n'y a plus de place pour la mémoire, pas plus qu'il n'y a de trace des crimes commis. C'est la place à l'oubli total. Ainsi, si un jour on demande aux commanditaires de rendre des comptes, l'accusation sera facilement inversée. Les victimes sont ainsi accusées d'avoir tués les premiers et la répression n'a été que la pure conséquence logique. Tel fut le mot d'ordre, encore en vigueur à ce jour. Il faut aussi les culpabiliser et les affamer. Devenus bourreaux pour les besoins de la cause, les victimes devront également indemniser les « victimes », les bons victimes aux yeux du pouvoir génocidaire. Ainsi **« les véhicules privés appartenant aux gens condamnés seront vendus en faveur des victimes de la rébellion (..), leurs comptes en banque seront débloqués en faveur de leurs familles à concurrence de Fr. 100.- Burundais, le solde étant consacré aux victimes de la rébellion »**<sup>8</sup>

Cette stratégie qui consiste à dénigrer pour bien plonger les victimes dans l'oubli « volontaire » sera le fil conducteur de la politique de l'UPRONA tout au long de son règne, c'est-à-dire jusqu'en 1993. Dans sa production de 1988, s'agissant du nombre de victimes emportés par cette folie meurtrière, l'Uprona ne résignera pas sur les moyen en annonçant que **« la presse extérieure a présenté des analyses malicieuses et malveillantes en publiant des chiffres aussi exagérés que fantaisistes sur les pertes en vies humaines »** en réaction aux données des historiens et journalistes qui estiment qu'environ 200 000 citoyens burundais de l'ethnie hutu ont été emportés par cette folie meurtrière. Sûr de son coup, c'est-à-dire un génocide sans témoins, les ténors de l'Uprona peuvent cyniquement tout se permettre.

C'est dans cette même ligne de défense que ce parti a systématiquement légitimé le génocide, le réduisant, selon ses penseurs, à un acte de **« rétablissement de l'ordre public »**<sup>9</sup>. Parallèlement, les idéologues du Parti Uprona vient d'opérer un glissement sémantique, volontaire, pour décharger de tout contenu émotionnel la barbarie en cours, une façon aussi de séduire continuellement son audience, tant nationale qu'internationale car après tout, « le rétablissement de l'ordre public » est acte normal, un devoir citoyen en cas de troubles à l'ordre public.

<sup>8</sup> C'est la décision prise par ce que le pouvoir a appelé abusivement « le procureur général » de 1972. Nous disons abusivement pour ne pas salir une profession aussi noble à la défense de l'intérêt public.

<sup>9</sup> Lire à ce sujet le fameux « Rapport de la commission nationale chargée d'étudier..(dit-on)..la question de l'unité ». Le rapport en soi est un outil de propagande par désinformation mais ce qui est aussi intéressant, c'est la composition des auteurs. On y retrouve notamment de « grands professeurs » d'université, diplômés si l'on veut des grandes universités occidentales et en même temps idéologues du Parti Uprona. L'on comprend bien alors la construction intellectuelle du déni de l'évidence. Tout est systématiquement mis en évidence et bien articulé pour dérouter l'opinion, d'un côté les méchants « assaillants, hutu », de l'autre « victime, Tutsi » quand l'on sait la réalité en place !

Dans la même publication, ce parti procède systématiquement par banalisation du mal et dénigrement. S'agissant, du génocide de 1972, les rédacteurs le relatent par ce qu'ils appellent « **les événements de 1972** ». Parce que survivant, les rescapés exilés dans les pays limitrophes seront systématiquement taxés « **extrémistes** », « **anti-burundais** » et le combat pour la survie dans les camps de réfugiés sera taxé « **d'activisme des extrémistes réfugiés** », bonne stratégie de maintenir dans l'esprit de la population l'existence d'un danger permanent.<sup>10</sup>

### **Quel espoir pour voir la vérité triompher ?**

C'est d'abord aux uns et aux autres de prendre conscience que des propos révisionnistes témoignent du peu d'estime envers soi-même et ses semblables, probablement ceux qu'on croit aimer et protéger. C'est ensuite se rendre compte qu'honorer la mémoire des morts est un acte qui ne peut être posé que par des braves, soucieux de protéger les vivants. L'homme libre et civilisé se rendra ainsi compte que le révisionnisme et la négation ne sont pas des opinions mais le prolongement du mal et donc à combattre. La reconnaissance de l'histoire, même dans ses épisodes les plus douloureux peut être le fondement de la paix et d'un destin partagé.

Nous gardons espoir et confiance dans la jeune génération mais dans un premier temps, refusons tout simplement de mourir en tant que peuple !

Le Mont-sur-Lausanne, 28 avril 06

Pasteur Nshimirimana

---

<sup>10</sup> Ce n'est pas anodin de rappeler que ces réfugiés étaient soit des paysans, soit de jeunes élèves des écoles secondaires qui ont pu passer à travers les mailles des filets. Les aînés qui pouvaient les encadrer pour la survie dans les camps de réfugiés avaient été tués. L'importance du cynisme de l'Etat voyou de l'époque atteint ici son paroxysme.